



## La date de règlement personnalisée<sup>(1)</sup> (DRP)

Vous pourrez mieux suivre  
et anticiper votre budget énergie

### Le service



Avec la date de règlement personnalisée,  
vous choisissez d'être prélevé chaque mois à date fixe.

Ce service est disponible si vous êtes mensualisé.

### Les avantages



Un service payant : 2,60€  
HT seulement par an.



Une gestion de budget facilitée :  
avec un prélèvement à date fixe.

### LES MODALITÉS PRATIQUES

la DRP  
comment  
ça marche ?

#### Vous choisissez vous-même la date fixe de votre prélèvement

> sur simple appel téléphonique auprès de nos conseillers au 0 969 32 33 00  
(appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00).

(1) Service soumis au prélèvement automatique.



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

pro.engie.fr

Pour la qualité de son accompagnement auprès des professionnels,  
**ENGIE est Élu Service Client de l'Année 2022**

\*Catégorie Fournisseur d'électricité et de gaz - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur [escda.fr](http://escda.fr)